Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 084-218401024-20261116-2026_D_119-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 16 NOVEMBRE 2026

Date de la convocation
10/11/2026

Date d'affichage
10/11/2026

Objet de la délibération

Approbation bail professionnel du cabinet dentaire avec Mme Emilie WOZNIAK

N° 119/26

L'an deux mil vingt-six et le seize novembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. CHABRIER, Mme CHEREL, M. CHOMETTE, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MIGLIORINI, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Madame le Maire rappelle les travaux qui sont en train d'être réalisés pour le futur cabinet dentaire 5 rue de la Fontaine – 84220 ROUSSILLON.

Elle présente le projet de bail de location de ce local municipal établi par Maître DOYON, Notaire à Gordes, et du bail professionnel pour une durée de 9 ans à compter du 1er février 2027 au 31 janvier 2035.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, par 15 POUR, le bail professionnel pour le local municipal qui sera le futur cabinet dentaire entre la Commune de Roussillon et Madame Emilie WOZNIAK à compter du 1er février 2027 pour se terminer le 31 janvier 2035 ;

- **ACCEPTE** de prendre en charge la moitié de frais de l'acte établi par Maître DOYON, Notaire à Gordes ;

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer l'ensemble des documents.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY

Secrétaire de séance

Marie BERNARD